



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etudiants

Question écrite n° 49776

Texte de la question

M Charles Miossec M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, sur le système de prêts sur critères sociaux mis en place lors de la rentrée universitaire, dans le cadre du plan social d'ensemble en faveur des étudiants arrêté en mars 1991. Il apparaît que ces prêts ont reçu un accueil plutôt mitigé de la part des étudiants. En effet, leur taux est trop élevé par rapport aux prêts pouvant être attribués par des mutuelles étudiantes et leur montant est insuffisant pour couvrir les dépenses engagées au cours de l'année universitaire. Dans la mesure où ces prêts sont destinés à venir en aide aux étudiants issus de familles modestes, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour les rendre effectivement attractifs et accessibles à ces jeunes. D'autre part, il souhaiterait savoir pour quelles raisons les étudiants âgés de vingt-six ans et les étudiants inscrits en première année d'études supérieures ne peuvent bénéficier de ce dispositif.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre du plan social étudiant, a été mis en place un système de prêts sur critères sociaux, complémentaire du système de bourses d'enseignement supérieur, par ailleurs renforcé. L'année 1991-1992 constitue une année expérimentale de ce nouveau système. Le ministère de l'éducation nationale prévoyait de proposer aux étudiants 120 000 prêts, nombre ramené à 36 000 du fait que seulement quatre banques se sont portées adjudicataires. Le nouveau système de prêts n'ayant pas donné les résultats escomptés, une réflexion est en cours sur les modifications et les évolutions qu'il convient d'envisager pour l'avenir de ce type d'aide aux étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49776

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4587